

Annexe : liste des pièces à rassembler pour répondre à l'appel à candidature

Les candidats doivent rassembler les éléments listés ci-dessous à transmettre par voie postale à M. le directeur de la DEAL Réunion 2 rue Juliette Dodu - CS 41009 97743 SAINT-DENIS avant le 30 mai 2018 :

- la copie de la carte d'identité ou du passeport
- un justificatif de domicile
- un extrait N°3 de casier judiciaire
- une copie de permis de chasser
- un certificat médical de moins de 2 mois attestant de l'aptitude physique et psychique à exercer les missions et à détenir une arme. Ce certificat pourra s'inspirer de celui requis pour la délivrance du permis de chasser.
- un engagement écrit à entretenir à leurs frais une meute d'au moins deux chiens si la candidature est retenue.
- une lettre de motivation. Cette lettre de motivation, complétée par un entretien si la candidature est acceptée, doit permettre au jury d'apprécier la compétence cynégétique et la capacité physique des candidats, notamment leur aptitude à l'action, au commandement et à la négociation. Les candidats sont invités à indiquer le ou les arrondissements de La Réunion sur lesquels ils seraient volontaires pour porter les missions de louvetier.